

Procès-verbal de la commission de quartier du 8 mars 2016

Heure : 18 h 15 → 20 h 15

Lieu : Plaine de Liverpool, salle polyvalente (antenne de quartier du CQD Compas)

Présences :

Membres : Katrien Ruysen (Commune d'Anderlecht, Service Prévention), Rosario Butera (habitant, rue de Liverpool), Michel Lange (habitant, rue Abbé Cuylits), Magali Pratte (secteur associatif et scolaire, Université Populaire d'Anderlecht) et Barbara Tomson (Réseau habitat, CRU).

Animation et compte-rendu : Stéphane Hiligsmann (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine, Chef de projet) et Eric De Swaef (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine, Agent administratif).

Invités : Christophe Dielis (Commune d'Anderlecht, Échevin de la Rénovation urbaine), Karim Boulmaïz (Commune d'Anderlecht, Chef du service Rénovation urbaine), Jean-Yves Dal (Reservoir A), Driss El Yattouti (ULAC), Mehdi Mebarki (Commune d'Anderlecht, Service Jeunesse FR), Mohammed Boho (Rezolution asbl, animateur), Aboubakr Karram (Rezolution asbl, stagiaire), Sophie Dans (Commune d'Anderlecht, Prévention et cohésion sociale¹), Christelle Langlet (Commune d'Anderlecht, Service Rénovation urbaine, Chargée de mission participation) et Ellen Buffels (Commune d'Anderlecht, Service d'étude).

Ordre du jour :

1. Avant-projet de réaménagement du n°4 de la place Lemmens (opération C1) ;
2. Rapport d'activités 2015 de l'opération D5 (Local communautaire de l'habitat solidaire Broyère-Haberman, ULAC ASBL) ;
3. Rapport d'activités 2015 de l'opération G6 (ISP via la rénovation de logements communaux, ULAC ASBL) ;
4. Rapport d'activités 2015 de l'opération H4 (Cureghem Street Zone, Service Jeunesse FR) ;
5. Rapport d'activités 2015 de l'opération H6 (New Rezolution, Rezolution ASBL) ;
6. Rapport d'activités 2015 de l'opération H8 (Programmation sportive, Service Sport) ;
7. Rapport d'activités 2015 de l'opération I1 (Antenne de quartier et dynamique participative, service Rénovation urbaine) ;
8. Rapport d'activités 2015 de l'opération I5 (Architecte, Service d'étude).

Compte-rendu² :

1. Avant-projet de réaménagement du n°4 de la place Lemmens (opération C1)

La Commune a acheté le n°4 de la place Lemmens au printemps 2015. Un appel à candidatures pour l'exploitation de son rez-de-chaussée a été lancé dans la foulée. Vu qu'aucune candidature n'a été jugée satisfaisante au regard des critères d'analyse, il a été décidé de ne pas désigner un occupant à ce stade et de lancer un marché d'architecture

1. Le service Sport dépend de ce département

2. Les remarques des membres de la Commission sont écrites en italique

pour l'aménagement d'une salle polyvalente avec cuisine, toilettes et espaces de rangement. Fin 2015, la SPRL Reservoir A a été désignée par le Collège pour l'étude et le suivi des travaux. Jean-Yves Dal, qui représente ce bureau d'architectes, explique l'avant-projet (voir annexe) dont voici les principales caractéristiques :

- démolition des murs intérieurs et de la toiture du rez existants ;
- aménagement d'une cour et d'un lanterneau pour apporter de la lumière ;
- construction d'un bloc sanitaire dans le prolongement du hall d'accueil réservé aux deux logements situés aux étages ;
- installation, sur le grand mur rectiligne, de crémaillères qui accueilleront étagères et armoires ainsi qu'une cuisine dans la partie centrale du lieu ;
- mise en place de rideaux acoustiques translucides pour intimiser/séparer les différentes parties du lieu ;
- remplacement de la grande baie en anse de panier et de son volet métallique par une grande baie rectangulaire avec porte-fenêtre accordéon ;
- installation d'un auvent de couleur blanche avec lettrage « Lemmens » (éclairé la nuit) ;
- façade repeinte en gris foncé/noir ;
- élargissement du trottoir (suppression d'une place de parking) et aménagement d'un passage pour piétons devant le bâtiment ;
- terrasse pour le logement du 1er étage et toiture verte à côté de la cour ;
- isolation thermique et acoustique performante ;
- nouvelle chaudière et ventilation double flux.

Le coût des travaux a été estimé à près de 300.000 €. L'objectif est qu'ils commencent au début de l'année prochaine.

Qui gèrera le lieu quand les travaux seront terminés ?

Vu que l'appel à candidatures pour l'exploitation du lieu n'a pas abouti à la désignation d'une ASBL, il est probable que la gestion soit confiée à un service communal.

Est-ce que la façade à rue sera repeinte ?

Oui, l'avant-projet prévoit de la repeindre en gris foncé/noir.

Est-ce que les locataires pourront rester dans leur logement durant le chantier ?

Il y aura des nuisances mais, a priori, un relogement n'est pas à prévoir. En effet, les caves et la terrasse seront les seuls espaces en lien avec le logement où il y aura une intervention.

Quelle est la profondeur de l'espace ?

Une trentaine de mètres.

Sur papier, ça donne bien. On dirait Broadway !

C'est un beau projet, on espère qu'il verra le jour. Cela améliorera l'ambiance visuelle sur la place.

Il sera difficile d'organiser plusieurs activités différentes en même temps dans ce lieu. La fonction acoustique des rideaux laisse perplexe.

A certains endroits, on pourrait avoir deux rideaux et de l'air entre, ce qui augmentera la performance acoustique. Un local séparé sera à disposition dans le fond du rez-de-chaussée pour les activités qui ont particulièrement besoin d'isolement. Il est également prévu de perforer le plafond pour limiter la réflexion d'un espace à l'autre.

2. Rapport d'activités 2015 de l'opération D5 (Local communautaire de l'habitat solidaire Broyère-Haberman, ULAC ASBL)

Le chantier a commencé fin de l'année passée, le gros œuvre est terminé. L'objectif est d'inaugurer les lieux dans le courant de cette année. Cet aménagement participe à la réaffectation de l'angle Broyère-Haberman en habitat solidaire (4 logements).

Le local communautaire sera accessible aux autres habitats solidaires du quartier.

Tout le budget prévu pour cette année n'a pas été dépensé vu que le chantier a commencé un peu plus tard que prévu. Le report du boni 2015 sur 2016 est demandé.

Une partie des finitions sera réalisée dans le cadre de l'opération G6 (ISP via la rénovation de logements communaux, ULAC ASBL).

3. Rapport d'activités 2015 de l'opération G6 (ISP via la rénovation de logements communaux, ULAC ASBL)

Avec quatre personnes en formation (bénéficiaires du CPAS), le chef d'équipe intervient dans des logements communaux pour améliorer leur état. Voici des exemples de travaux réalisés : assainissement des caves aux n°3-5 de la rue Abbé Cuylits, isolation de la toiture au n°1 de la rue Abbé Cuylits, remplacement des gîtes aux n°19-21 de la rue Odon...

La programmation des interventions se fait en partenariat avec le service Bâtiments de la Commune.

Une journée chantier ouvert a été organisée et plusieurs formations théoriques ont été suivies par les personnes impliquées dans l'opération.

La totalité du budget prévu pour 2015, près de 80.000 EUR, a été consommée. Le poste de dépense le plus important est la rémunération du personnel affecté au projet.

Combien de temps dure la formation ?

Ça dépend de l'âge. Un an et demi ou deux ans. C'est le CPAS qui décide.

4. Rapport d'activités 2015 de l'opération H4 (Cureghem Street Zone, Service Jeunesse FR)

L'objectif est de créer une dynamique autour des arts urbains et de la danse. Des stages

et des ateliers ont été organisés, notamment lors de la fête de quartier. Près de 5.000 € ont été dépensés. C'est nettement inférieur à la prévision (18.000 €). Cela s'explique notamment par la non réalisation du projet « Mais qu'est ce qui te fait bouger » suite au peu d'engouement des acteurs locaux pour cette idée d'action.

Le report du boni 2015 sur 2016 et 2017 est demandé, notamment pour acheter du matériel qui sera affecté au pôle Liverpool quand il sera opérationnel.

De quel pôle parle-t-on ?

Du projet phare du CQD Compas, à savoir la réaffectation de l'ancienne imprimerie Desmedt en équipement socio-culturel.

Cette année, l'accent va être mis sur des initiations organisées directement en rue.

5. Rapport d'activités 2015 de l'opération H6 (New Rezolution, Rezolution ASBL)

Rezolution organise des ateliers qui touchent à l'art urbain (graffiti, deejaying, rap...). Près de 25 jeunes participent aux activités dont la moitié habite dans le quartier.

Notons qu'un fresque a été réalisée sur un des murs de la plaine de Liverpool (« Ne jamais abandonner ») et que des ateliers vidéos ont été organisées en partenariat avec le CVB (« Légendes urbaines de la place Lemmens »).

Le budget annuel de l'opération (20.000 €) a été dépensé. Il a essentiellement été consacré à la rémunération d'un animateur. Plusieurs bénévoles sont impliqués dans l'association.

Les perspectives pour 2016 sont :

- l'aménagement d'un studio d'enregistrement ;
- le montage et la projection des images filmées ;
- l'organisation d'un chantier avec avec JAVVA.

Il y a un studio d'enregistrement privé en face du n°66 de la rue Georges Moreau. Le bâtiment dans lequel il se trouve présente une façade art nouveau.

C'est beaucoup mieux que l'année passée. Les résultats sont encourageants.

Est-ce qu'il y a des filles qui fréquentent les activités ?

On en compte trois.

Avez-vous d'autres sources de financement que le CQD Compas ?

Un subside de du service Cohésion sociale vient d'être obtenu.

6. Rapport d'activités 2015 de l'opération H8 (Programmation sportive, Service Sport)

Le mur d'escalade de la salle Lemmens (ex-maison de quartier Chimiste) a été équipé et homologué.

Douze VTT ont été achetés. Ils sont entreposés dans la cave de cette salle et sont notamment utilisés par les jeunes lors des stages pour se rendre à des activités en dehors du quartier.

Le budget « fonctionnement » a été consommé pour payer les prestataires qui donnent les cours d'escalade, de boxe et de parkour.

D'autres sources de financement sont sollicitées pour le fonctionnement de la salle : les subsides PGV (une partie des frais de personnel) et les fonds propres de la Commune (amélioration des vestiaires et de l'éclairage au 1er étage).

Qui s'occupe de la gestion des demandes d'occupation pour cette salle ?

Le service Sport les réceptionne et les présente au Collège pour décision.

L'Université Populaire d'Anderlecht signale que l'année passée, elle a reçu l'autorisation d'occuper la salle pendant les vacances de Noël dans le courant du mois de janvier.

L'Échevin explique qu'il faut en moyenne un mois pour que la décision soit prise vu les différentes étapes de la procédure. Pour une occupation de la salle fin décembre, il recommande une introduction de la demande début novembre.

N'y a-t-il pas moyen de raccourcir ce délai ?

La procédure est désormais plus claire donc cela pourrait accélérer le délai de réponse.

Tout le budget n'a pas été dépensé. Le report du boni 2015 sur 2016 et 2017 est demandé.

7. Rapport d'activités 2015 de l'opération I1 (Antenne de quartier et dynamique participative, Service Rénovation urbaine)

Mallorie a démissionné au mois d'août et a presté un préavis jusque fin septembre. Sa remplaçante, Christelle a commencé début décembre.

Un plan a été élaboré pour améliorer le fonctionnement de l'antenne et de ses alentours (la plaine de Liverpool). Il est en cours de mise en œuvre. Un concierge est entré en fonction. L'antenne a été connectée à Internet et un organisme d'ISP a été désigné pour le nettoyage des lieux.

Une fête de quartier a été organisée de façon participative en avril. Malheureusement, à cause de la météo, il y a eu moins d'affluence que prévu. La préparation de la fête de cette année, qui aura lieu samedi 23 avril après-midi, a commencé. Des réunions d'organisation ont lieu régulièrement.

En ce qui concerne le budget participatif, un appel à projets et une assemblée de sélection ont été organisés lors du premier trimestre. Les cinq projets présentés ont été retenus mais les habitants ont imposés des conditions à respecter, notamment une réduction de budget pour une des actions proposées. Tout le montant réservé, près de 25.000 €, n'a pas encore été dépensé vu que les projets du budget participatif s'étalent sur un an à partir du mois de juin. Malheureusement, le seul projet porté par des habitants ne verra pas le jour. En effet, le propriétaire de la friche sur laquelle il était prévu d'aménager un parc

temporaire n'a pas donné son accord. En septembre, deux ateliers participatifs ont été mis en place afin de se mettre d'accord sur un règlement pour l'appel à projet 2016.

Pourquoi le règlement est revu chaque année ?

Il s'agit d'un projet pilote qu'il est important d'affiner année après année.

Tout le budget n'a pas été dépensé. Le report du boni 2015 sur 2016 et 2017 est demandé.

8. Rapport d'activités 2015 de l'opération I5 (Architecte, Service d'étude)

Ellen, ingénieur architecte de formation, est entrée en fonction en décembre. Elle est chargée du développement des trois grands projets immobiliers du programme. Son premier mois de travail a été consacré à la prise de connaissance de l'historique des dossiers et à la participation aux analyses d'offres pour deux marchés d'architecture lancés préalablement (local associatif et crèche). L'analyse des candidatures reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour l'étude et le suivi des travaux de réaménagement de l'ancienne imprimerie Desmedt a également été entamée.

La prochaine réunion de la commission de quartier aura lieu le 17 mai. Treize rapports d'activités seront à l'ordre du jour, notamment celui du chef de projet. Ce sera l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de toutes les opérations immobilières.